

HADOPI, BUSINESS AS USUAL

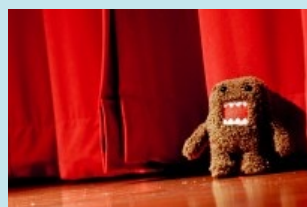
LE 5 SEPTEMBRE 2012 ANDRÉA FRADIN

L'Hadopi bouge encore. Mieux, elle a "accompli ses missions". A l'occasion d'une conférence de presse sur la "réponse graduée", l'autorité en sursis a fait valoir son efficacité et son indépendance.



La justification. Et la survie. Deux pratiques auxquelles l'Hadopi (Haute Autorité pour la Diffusion des œuvres et la Protection des droits sur Internet) **est rompue** au bout de près de trois années d'existence controversée.

Ce matin, à l'occasion d'une conférence de presse sur "deux ans de réponse graduée en chiffres", l'autorité a remis le couvert, par la voix de sa fameuse "Commission pour la protection des droits" (CPD). Mireille Imbert-Quaretta, la présidente de ce collège un peu particulier chargé de chapeauter les différentes étapes de la riposte -euh, réponse- graduée, n'a ainsi eu de cesse de réexpliquer et de légitimer le travail accompli, à grands coups de chiffres et de statistiques. Le tout pour arriver au constat suivant :



LE TRAC ÉLECTORAL DE L'HADOPI

2012 se fera avec la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (Hadopi), c'est ...



Nous avons rempli nos missions.



Reste à savoir ce que l'on place derrière les dites "missions".

Pas la sanction, l'éducation !

Ce qui est sûr, c'est qu'au terme de deux ans de réponse graduée, soit "3.000.000 d'adresses IP identifiées", "1.150.000 envois des premières recommandations" (1ère étape de

la riposte graduée), "100.000 transmissions de deuxièmes recommandations" (2e étape), seuls 340 dossiers ont atterri devant la CPD, le troisième palier de la réponse graduée. Et sur ces 340, seuls 14 ont été transmis au Parquet à date de juillet 2012 -d'autres, dont le nombre a été gardé secret, auraient été transférés depuis. Maigre butin pour un budget avoisinant les douze millions d'euros annuels (**celui tenu depuis quelques mois déjà** : l'Hadopi s'évertue à bâtir, encore et encore, une légitimité qui privilégie l'éducation et la réflexion sur la sanction, **les "Labs" et les fiches thématiques** sur la riposte graduée.

Guide de survie en milieu hostile



INTERNET EN FUSION

En lançant une réflexion sur le "rapprochement" de l'Arcep et du CSA, le gouvernement ressuscite un serpent de mer qui ...

Il faut dire qu'elle n'a pas le choix. Plus que jamais, le contexte politique n'est pas favorable à l'institution. Il lui faut survivre dans ce milieu hostile. Milieu composé, outre les critiques usuelles sur l'efficacité de cette machine à gaz, d'une ministre de la culture fraîchement nommée, Aurélie Filippetti, **désireuse de rogner les budgets de l'autorité**, et d'une nouvelle **mission de réflexion sur la culture-à-l'heure-de-la-révolution-numérique**, qui réfléchit à l'avenir d'Hadopi sans prendre pour le moment la peine de la consulter. **Sans oublier les projets de rapprochement de certaines autorités du Net**, Arcep (gendarme des télécoms), CSA (audiovisuel) et pourquoi pas... Hadopi (**Voir notre infographie sur "Les autorités du Net" ci-dessous**).

Face à ces multiples révolutions, Mireille Imbert-Quaretta ne va pas par quatre chemins. Use et abuse d'emphase :



Hadopi est une autorité administrative indépendante. Elle n'est pas sous tutelle du ministère de la Culture. [...] Personne ne peut [lui] donner des instructions, à part le Parlement. [...] Sinon, cela pose la question de la séparation des pouvoirs !



Mais outre les turbulences politiques, Hadopi doit aussi innover sur le fond. Car sur le terrain de la protection de la propriété intellectuelle sur Internet, elle est loin de faire cavalier seule. La procédure visant la contrefaçon, prévoyant 300.000 euros d'amende et 3 ans de prison, qui lui préexistait n'a pas disparu avec la création de la Haute autorité. Bien au contraire, **les ayants droit continuent de suivre cette voie**, en marge de l'Hadopi, comme l'a d'ailleurs rappelé aujourd'hui la présidente de la CPD lors de la conférence de presse. Les gros poissons, téléchargeurs massifs ou clones de Megaupload, échappent à son contrôle.

Ne lui restent donc que les cas à la marge, cités en exemple dans le dossier de presse : des internautes pris dans les filets de l'Hadopi pour avoir téléchargé illégalement moins d'une dizaine d'œuvres, surveillés par les ayants droit. *Motherfucker* de Florence Foresti, *Docteur House* ou le film *Il reste du jambon?* Pour les avoir surtout mis et remis à disposition sur les réseaux de partage peer-to-peer. Bien souvent sans même le savoir, a encore commenté Mireille Imbert-Quaretta, qui insiste sur l'indulgence de la CPD, à partir du moment où le dialogue se noue avec le contrevenant et où ce dernier fait acte de contrition. Bref, mieux vaut se définir comme nouvelle gardienne du net plutôt que de valoriser un tel champ d'action, auquel sont tout de même consacrés 60% des 12 millions annuels. Tout ça pour un film sur le jambon¹.



HADOPI EN PIRE

Après le second tour, la nouvelle présidence révélera, dans les faits, sa politique vis-à-vis d'Internet en prenant ...

Pour s'y retrouver dans ces autorités du Net aux noms alambiqués, cette infographie détaille les missions (cliquer sur les boutons pour en savoir plus), le mode de nomination (cliquez sur "direction"), l'effectif et le budget du CSA, de l'Arcep, de la Cnil et de l'Hadopi.

LES AUTORITÉS DU NET

Bataille pour la télévision connectée.
Une commission commune a déjà été installée par le CSA le 16 février 2012.

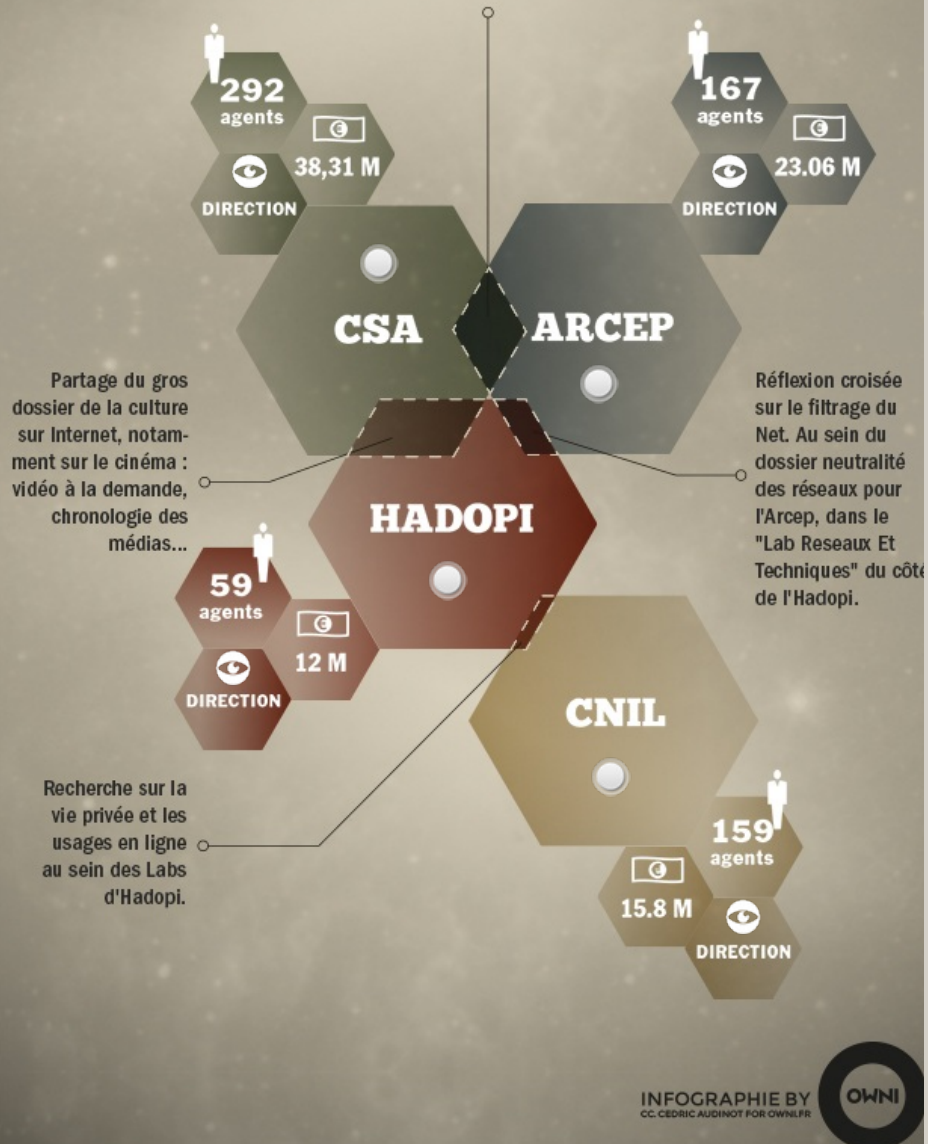


Illustration CC Marion Boucharlat pour OWNi

1. Bon, d'accord, **ce n'est pas un film sur le jambon**. Mais tout de même ! [↔]

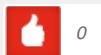
ADMIRATEUR

le 6 septembre 2012 - 11:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci pour cet article et l'infographie, tous deux très clairs !

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

ANDREA FRADIN

le 6 septembre 2012 - 14:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci Admirateur :)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

OLIVIER75001

le 7 septembre 2012 - 21:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Vous voulez échapper à Hadopi, utilisez un VPN, c'est 100% légal et efficace.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

OLIVIER75001

le 7 septembre 2012 - 21:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Comme VPN , il existe notamment activpn.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Hadopi, business as usual. le 17 septembre 2012 - 4:04

[...] l'autorité en sursis a fait valoir son efficacité et son indépendance ... lire l'article d'Andréa Fradin Partagez cet article : Publié dans Actualité économique, Internet, [...]